

Réunion du Comité Provincial Namurois **tenue à Suarlée le 8 juillet 2015.** **SAISON 2015/2016 : P.V. N° 01 / 15-16.**

Séance ouverte à 18h30.

Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN ;
MM. F. FREDERIC, L. LIESSENS, P NOËL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

Membres excusés :

M. J.-C. OGER.

Invité :

M. F. GRANDJEAN.

La rédaction de PV est assurée par M. P. NOËL.

1. Approbation du P.V. :

Le PV n° 05 du 10/03/2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents du C.P.

2. Réorganisation des tâches au sein du C.P. :

Suite à la démission de M. Stéphane WATHELET, les tâches seront réorganisées comme suit :

- Masters : la responsabilité, la rédaction des affiches, l'approbation des règlements, la tenue des résultats et leur publication sur le site, presse et fiches individuelles seront dorénavant exercées par M. F. GRANDJEAN avec M. P. NOËL en backup.
- CPJDS : M. F. GRANDJEAN continuera et prendra progressivement possession du programme informatique avec l'aide de M. André MARCHAL.
- Calendrier : M. B. VAN KERM prendra seul en charge cette responsabilité. Un backup sera désigné pour la prochaine saison.
- Interclubs promotionnel : cette compétition sera abandonnée cette saison vu qu'il est possible pour les clubs d'inscrire des équipes supplémentaires lors du championnat de printemps.
- Coupe : cette cellule continuera avec sa composition actuelle. M. S. WATHELET ne sera pas remplacé.
- Championnats provinciaux : cette compétence sera reprise par M. P. WINAND. L'inscription en ligne sera rendue progressivement obligatoire. Pour cette saison, ce sera l'inscription en simple (2^{ème} journée). La création de la compétition sera réalisée par M. P. NOEL.
- Classement : en fonction de l'AFTT, cette cellule de vérification des classements avant publication sera vraisemblablement abandonnée. Si elle reste en application, M. B. VAN KERM continuera seul.
- IJN : M. A. MARCHAL a souhaité se faire remplacer pour la gestion du programme informatique. M. L. LIESSENS lui demandera s'il veut bien encore accompagner MM. F. GRANDJEAN et P. NOEL dans la reprise de cette tâche.

- Site Provincial et page Facebook : la tâche rédactionnelle sera réalisée par M. P. WINAND.
- AG AFTT : l'AFTT n'a pas encore reçu la démission de Mme M. EVRARD. Par conséquent elle est encore membre de l'AG. M. F. FREDERIC prendra contact avec Mme M. EVRARD pour acter sa démission.

3. **Secrétariat :**

- Réunion de calendrier : une seule candidature. La réunion aura lieu le 8/08/2015 à Philippeville.
- Assemblée Provinciale de début de saison : pas encore de candidature. Un rappel sera envoyé.
- Composition de l'annuaire :
 - Listing des clubs avec les renseignements habituel.
 - Un calendrier en couleur sur plusieurs pages reprenant les différentes compétitions.
 - Les règlements des compétitions provinciales (Masters, CPJDS, Coupe, interclubs, ...) et leurs informations générales (catégories d'âges, équivalence classement, handicap, ...).
 - Le règlement du critérium de régularité
 - Les lois du jeu.
 - Partie R.S. concernant le rôle du JA, de l'arbitre et comment compléter correctement une feuille de match.
 - Règlements provinciaux concernant l'avis aux secrétaires et la communication des résultats.
 - Informations générales : contacts presse, sites internet (Résultat prise rapide, Encodage feuille de match, AFTT, Province, ...).
 - Rappel de l'obligation du DEA.
 - Divers renseignements d'ordre pratique.
- DEA :
 - L'AISF dispose de deux DEA qui peuvent être mis à disposition lors de manifestation sportive. Une demande doit lui être introduite suffisamment tôt en cas de besoin.
 - M. L. LIESENS se renseigne pour confirmer ou non la rumeur de la possibilité d'acquérir un DEA gratuitement lorsqu'un groupe s'inscrit à une formation (min 10 personnes).
 - M. LIESENS demandera à l'AFTT les conditions pour organiser une formation pour l'ensemble du CP.
- Site provincial : suite à la réorganisation des sites de l'AFTT en un portail, le Président émet l'idée de refondre le site provincial dans le même canevas et de l'adjoindre au portail. En vue de rationaliser les coûts, une prise de contact sera nécessaire avec les autres provinces. Cette idée sera rapportée au CA de l'AFTT par les membres namurois.
- Redevances & liste des amendes : La liste est légèrement revue afin de distinguer dans le forfait non prévenu la partie concernant le forfait, du supplément lié au fait qu'il n'a pas été prévenu. Cette distinction est nécessaire étant donné que le montant du forfait simple est déduit en cas de forfait général. Les frais de déplacements applicable en cas de forfait en interclubs le seront aussi à la coupe. Quelques montants dont celui de la première carte jaune (12,00 € au lieu de 6,00 € et l'inscription aux critères sont revus à la hausse ; les qualifiés pour la phase finale ne payeront plus l'inscription.

4. **Trésorerie**

- Rien de particulier à signaler en l'absence du Trésorier.

5. **Commission des Jeunes :**

a) Groupes d'entraînements

- Les groupes vont être refaits suite notamment à la participation de nombreux namurois au sport-étude mis en place par l'AFTT.
- b) Champagne-Ardenne
- Un stage sera organisé en collaboration avec la fédération française juste avant la compétition avec plusieurs jeunes qui logeront dans une école.
 - Compétition : la composition du groupe sera différente de celui qui aura participé au stage en fonction des convocations des joueurs par l'AFTT. Le logement sera soit le Campanile, soit l'école si c'est encore possible.
- c) Subsides ADEPS
- Toutes les demandes de subsides ont été introduites. Le Président suit de près les dossiers auprès des autorités vu les conditions plus sévères pour l'octroi des subsides.
- d) IJN
- Toutes les invitations ont été lancées.
 - 14 réponses positives ont déjà été reçues.

6. Commission de propagande :

- a) Circuit Provincial des Jeunes Dandoy Sport :
- Changement de date : la 1^{ère} journée est avancée au 18/10/2015.
 - Précision règlementaire : la limitation au classement de D6 n'est valable que lors de l'inscription afin de déterminer les divisions lors de la 1^{ère} phase. Un éventuel reclassement n'exclut pas un joueur qui a participé à une phase de la saison.
- b) Portes Ouvertes :
- Les chèques de la saison passée seront distribués lors de l'AP de début de saison.
 - 3 demandes de PO ont été introduites à cette date.
- c) Labellisation :
- Mauvaise nouvelle à prévoir : le règlement prévoit l'obligation d'avoir la moitié des points en jeune pour obtenir une palette. De ce fait, Bunny-Chapois n'aura vraisemblablement pas la Palette d'Argent escomptée vu qu'ils obtiennent seulement 14,5/30 pour ce critère.
 - Le CP, comme l'année passée, mettra le même budget pour les labels. La répartition se calculera de la même manière que la saison dernière.

7. Commission des Vétérans et Aînées :

- a) Commission :
- La composition et les rôles au sein de la commission seront revus suite au décès de M. Paul ROUSSELLE et la démission de Mme Monique VONÈCHE.
 - Deux personnes ont posés leurs candidatures : M. Yannick GERARD et Mme Fabienne CLEDA.
- b) Résultats :
- Félicitations à Mme Irène HECQ, Championne d'Europe en double Aînées +85 et médiale de Bronze en simple Aînées +85.
- c) Épreuves vétérans et aînées à venir :
- Challenge POUILLON, le 5/9/2015.
 - Attention la mention « organisée sous l'égide de la CPNV est obligatoire »

8. Commission d'Arbitrage et Parquet Provincial :

- a) Commission d'Arbitrage :
- Démission de M. J.-P. ALEXANDRE pour raisons de santé. Le CP le remercie vivement pour sa disponibilité et le travail fourni dans l'intérêt du tennis de table. Le Président recherche un remplaçant pour étoffer la commission.

b) Formation :

- Une session de formation « Arbitre Provincial » sera organisée les 13, 20 et 27 octobre 2015. Un formulaire d'inscription sera mis dans les fardes de début de saison. Le lieu de la formation sera fixé en fonction des possibilités et des participants.

9. **Commission sportive :**

a) Interclubs :

- Le montant du carnet d'arbitrage sera légèrement diminué.
- Sur proposition du Président, le CP va promouvoir le passage progressif à une feuille de match informatique **standardisée**.
- Inscriptions au niveau provincial de 578 équipes messieurs et 97 équipes dames. Par rapport au championnat de printemps, il y avait 597 équipes messieurs et 95 équipes dames inscrites.

b) Tournois-Masters :

- M. F. GRANDJEAN prendra contact avec M. S. WATHELET pour assurer le suivi et la transition des programmes informatiques développés par ce dernier.

c) Coupe provinciale

- Le budget consacré à la coupe provinciale et la coupe de consolation sera augmenté de 40 % par rapport à la dernière saison (700,00 € au lieu de 500,00 €).
- 2 inscriptions ont été reçues à cette date.

AFFRBTT – FRBTT suivis des réunions :

a) AFTT :

- La dernière réunion du CA (8/06/2015) a débouché sur un constat d'échec par rapport à son fonctionnement. Le principal point étant que des administrateurs soient à la fois décideurs et exécutants. De ce fait, l'administration de l'AFTT se trouve entre donneurs d'ordre et certains d'entre eux chargés d'exécuter les décisions.
- Un groupe de travail appelé Comité Exécutif a été mis en place comprenant un membre de chaque province. La 1^{ère} réunion a eu lieu le 15/06/2015 et ont participé : Nathalie ALEXANDER (BBW), Roland DELHOUX (H), Cindy GREVISSE (Lx), Luc MEYERS (L), Pascal NOËL (N), le Secrétaire Général et le directeur de l'AFTT. Lors de cette réunion, le Secrétariat Général a émis le souhait qu'il soit composé toujours des mêmes personnes. Une répartition des tâches des différents acteurs (CA, CE, SG) a été proposée et le SG devra réaliser 4 propositions pour le prochain CE du 30/07 (Organigramme fonctionnel, méthode de fonctionnement pour les classements, projet de code éthique, projet de cellule des jeunes).

b) FRBTT :

- Rififi au niveau du championnat de Super. Le président de la CSN a commis une faute en informant Sokah (son club) que Nodo faisait forfait alors que la commission avait pris la décision d'informer Nodo des conséquences d'un forfait éventuel étant donné le courrier reçu de Nodo informant la commission d'un éventuel match non joué si les RS n'étaient pas respectés. Sokah a porté plusieurs plaintes contre les décisions CSN et CA. Nouvel appel sera examiné par le CA et le CN le 29/07/2015. Le problème étant que des joueurs de Sokah ont pris d'autres engagements suite à l'information du forfait et n'ont donc pas joués un des deux matches. La confiance vis-à-vis du Président de la CSN est remise en cause par les clubs de Super.
- Difficulté de trouver des membres pour les appels en CN vu que les membres du CAN siègent aussi au CN. De même au CAN, 4 membres sont concernés par cette affaire.

Divers

- BO : M. P. WINAND demande aux membres de transmettre tous les documents pour le prochain BO au plus tard le 20/07 afin que celui-ci soit distribué suffisamment tôt avec l'ordre du jour de l'Assemblée Provinciale.
- Souper des Champions : sur proposition de M. F. FREDERIC, réorganisation afin de diminuer la durée des remises de prix. Les trophées des critères provinciaux seraient remis directement avec un podium lors de la journée finale. Toutefois les champions continueraient à être invités pour le souper.
- Tours Finaux : le manque d'engouement lors des tours finaux (depuis plusieurs années) et le coût important de la location de Tabora, incitent le C.P. à modifier cette compétition désormais organisée à Temploux, quitte à limiter le nombre d'équipe via le classement interséries. Une possibilité évoquée serait de prendre les équipes qui au terme de la saison sportives seraient montées d'une division. De ce fait, les équipes montantes au championnat d'automne et qui se maintiendraient pourraient aussi participer mais les équipes descendantes du championnat d'automne et qui monteraient au championnat de printemps ne pourraient pas participer.

Date prochaine de réunion du C.P.

- La prochaine réunion est fixée le 4/09/2015 après l'Assemblée Provinciale.

Séance levée à 22h30.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

F. FREDERIC

Président,

L. LIESENS